

Élie CALIFER
Député de la Guadeloupe

Saint-Claude, le 19 juillet 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Député CALIFER dénonce fermement la requalification de la maternité du CHBT

Le Député CALIFER exprime son opposition claire et déterminée à la décision de l'ARS de requalifier la maternité du Centre Hospitalier de Basse-Terre (CHBT) du niveau 3 vers un niveau 2A.

Cette décision fragilise gravement l'accès aux soins spécialisés pour les populations du Sud Basse-Terre. Elle acte un recul inacceptable de l'offre de santé, alors même que les inégalités d'accès aux soins restent criantes en Guadeloupe. La centralisation des moyens autour du seul CHU de Pointe-à-Pitre est une réponse inadaptée aux réalités du terrain.

Le Député rappelle que la baisse du nombre de naissances au CHBT ne peut justifier à elle seule ce déclassement. Cette diminution est en partie le résultat d'un manque de soutien humain et matériel à cette structure. Au lieu d'un retrait, c'est une relance ambitieuse qui aurait dû être engagée ; orientée vers une nouvelle spécialité.

Enfin, il déplore le manque de concertation autour de cette décision, prise sans dialogue suffisant avec les élus, les soignants et les habitants concernés.

Le Député demande donc un moratoire immédiat sur cette requalification et l'ouverture d'un véritable débat public. Il en va de la sécurité des patientes, de la justice territoriale et de l'avenir du système de santé guadeloupéen.